

IPNS

Ouverture de la mairie au public :

Mardi : de 14h00 à 18h45
Mercredi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 14h00 à 17h30

Permanences du maire :

Vendredi de 16h à 18h

Permanences 1^{er} adjoint :

Mardi 18h à 19h, sur rdv

Le secrétariat sera fermé du lundi 22 mai au vendredi 26 mai inclus.

Horaires pour les travaux de bricolage, jardinage ou loisirs utilisant des appareils sonores :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



Informations / Rappels

Quelques rappels

Les haies doivent être taillées de façon à ce qu'elles ne gênent pas le passage des véhicules et des piétons.

Les propriétaires de chiens doivent faire en sorte d'empêcher les aboiements, forte nuisance pour l'entourage.

Les horaires pour les travaux de bricolage, jardinage ou loisirs utilisant des appareils sonores doivent être respectés.

Informations diverses

L'extinction partiel de l'éclairage public la nuit, de 23 heures à 6 heures, votée lors du conseil municipal du 2 mai sera effective courant juillet.

Dans le cadre de notre plan Ecophyto, un partenariat avec la commune de Pontcharra sur Turdine nous permettra de bénéficier de la balayeuse la semaine 21.



Fête des classes

Vendredi 19 Mai :

Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit, suivie d'un bal gratuit.

Dimanche 21 mai :

11h30 : Défilé dans les rues du village entraîné par la fanfare « Les Amis Réunis »

12h30 : Vin d'honneur servi par la classe en 8

21h00 : Embrasement du balai

22h00 : Bal gratuit des conscrits

Le temps du défilé (entre de 11h30 et 12h30), la route départementale sera exceptionnellement fermée.

RAPPEL : les pétards sont interdits.



Exposition

Dans le cadre de du projet « Retissons le territoire » de la COR, découvrez l'exposition « **ENCORE #01** » de Bruno Rosier ainsi que le travail réalisé avec les enfants des écoles.

Du 13 au 31 mai, les mercredis et samedis, **de 15h00 à 18h00.**

Friche OLMIPLAST (3 Grande Rue)



Commission enfants

Les enfants du CE1 au CM2 qui souhaitent participer à la commission enfants, sont invités le mardi 6 juin 2017 à 18h00 pour découvrir les actions réalisées.

La commission se réunit une fois par mois (jour à déterminer en début d'année scolaire en fonction **de la disponibilité de chacun**).

Renseignements : loisirs.lesolmes@gmail.com

CANTON DE TARARE

COMMUNE DE 69490 LES OLMES

Tél : 04-74-05-67-55

Fax : 04-74-05-74-09

mairielesolmes@gmail.com

Site Internet : www.lesolmes.fr

Permanences CCAS :

Mercredi et vendredi **sur rdv**

L'Equipe Relais de Proximité des Olmes vous invite à une rencontre le **jeudi 8 juin à 20 h, salle du Conseil.**

Eric Bougard habitant des Olmes et ordonné diacre le 11 juin 2016 nous présentera son cheminement vers ce ministère.

Rappel :**Élections législatives**

- **Dimanche 11 juin**
- **Dimanche 18 juin**

Si vous êtes absent lors des scrutins, établissez votre procuration dès à présent !

Prochains conseils :

Mardi 6 juin à 20h00
Lundi 3 juillet à 20h00

Prochain Info's Olmes
Semaine 25

**Festival d'été**

Festival du 10 au 13 juillet 2017

« D'la joie sous les lampions »

Le festival d'été, ce sont trois soirées spectacles et bal mais aussi des stages intergénérationnels. **Pensez à vous inscrire dès maintenant.**

Tous les stages se font sur 4 séances, du lundi au jeudi par groupes de 8 à 14 stagiaires dans les salles mises à disposition par la municipalité de Les Olmes.

Tarif : 35 € par stagiaire et par atelier pour les moins de 14 ans, 40 € pour les adultes. (Tarif famille dégressif)

Stages proposés :

- Initiation théâtre et improvisation,
- Escrime artistique (découverte),
- Chant et technique vocale (initiation),
- Danse et expression corporelle.

Contact : Mme Sandrine SALIBA, pounsand69@yahoo.fr, Tél. 06 02 30 18 85

Plus de détails sur le site www.lesolmes.fr

**Comité des fêtes**

Le 10 juin, dès 13h30, le Comité des Fêtes des Olmes organise une **compétition interclasses de pétanque.**

Ce moment aura pour but de (re)nouer les liens entre les conscrits, toutes années confondues.

Venez lancer du cochonnet et faire la fête, car plus qu'une compétition, ce moment sera l'occasion de nous rapprocher et de faire de notre village, un endroit dynamique. Puis, gagnants et perdants, nous nous retrouverons pour un barbecue afin de clôturer cette belle journée.

Les équipes devront être formées en **triplette** avec la présence obligatoire d'une conscrite, les inscriptions se faisant le jour-même, pour le prix de 3 € la triplette.

Les participants doivent venir avec leurs boules de pétanque.

Une buvette sera à votre disposition.

**Kermesses**

Ecole Publique **le samedi 24 juin.**

Ecole Privée **le samedi 1er juillet.**

**Classe en 8**

Réunion pour tous les conscrits de la classe en 8 le **dimanche 11 juin à 10h00** en mairie.

**ASDO**

Association devenue quadragénaire, l'ASDO invite tous les anciens membres du Bureau, adhérents et professeurs actuels, présidents d'associations du village ainsi que tous les membres de la Municipalité des Olmes à participer à **l'ASSEMBLEE GENERALE du 30 Juin 2017 à 19h30** à la salle Jean Thimonier.

Celle-ci sera suivie d'un temps festif animé par l'ensemble du bureau. A cette occasion, des démonstrations seront proposées par nos professeurs et nos adhérents.